



Pénurie de médecins traitants dans la Communauté urbaine Le Havre Métropole Données chiffrées

Centres de santé pour Le Havre et +

Février 2024

Avant-propos

Les données qui ont servi de base à la cartographie ont été consultées en novembre 2023 sur le site [Rezone](#) CTPS. Elles sont issues du Système national des données de santé.

Les personnes prises en compte sont celles âgées d'au moins 17 ans pour lesquelles une demande de remboursement a été effectuée entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023. Sont considérées comme étant sans médecin traitant sont celles n'ayant pas fait de déclaration de médecin traitant, ou dont le médecin traitant est en cessation d'activité ou fictif.

Les taux de patients sans médecin traitant, en affection longue durée (ALD) ou bénéficiaire de la Complémentaire santé solidarité (CSS) sont calculés sur cette base.

Les communes neutralisées sont celles où, suivant la variable prise en compte, le résultat serait inférieur à cinq (secret statistique).

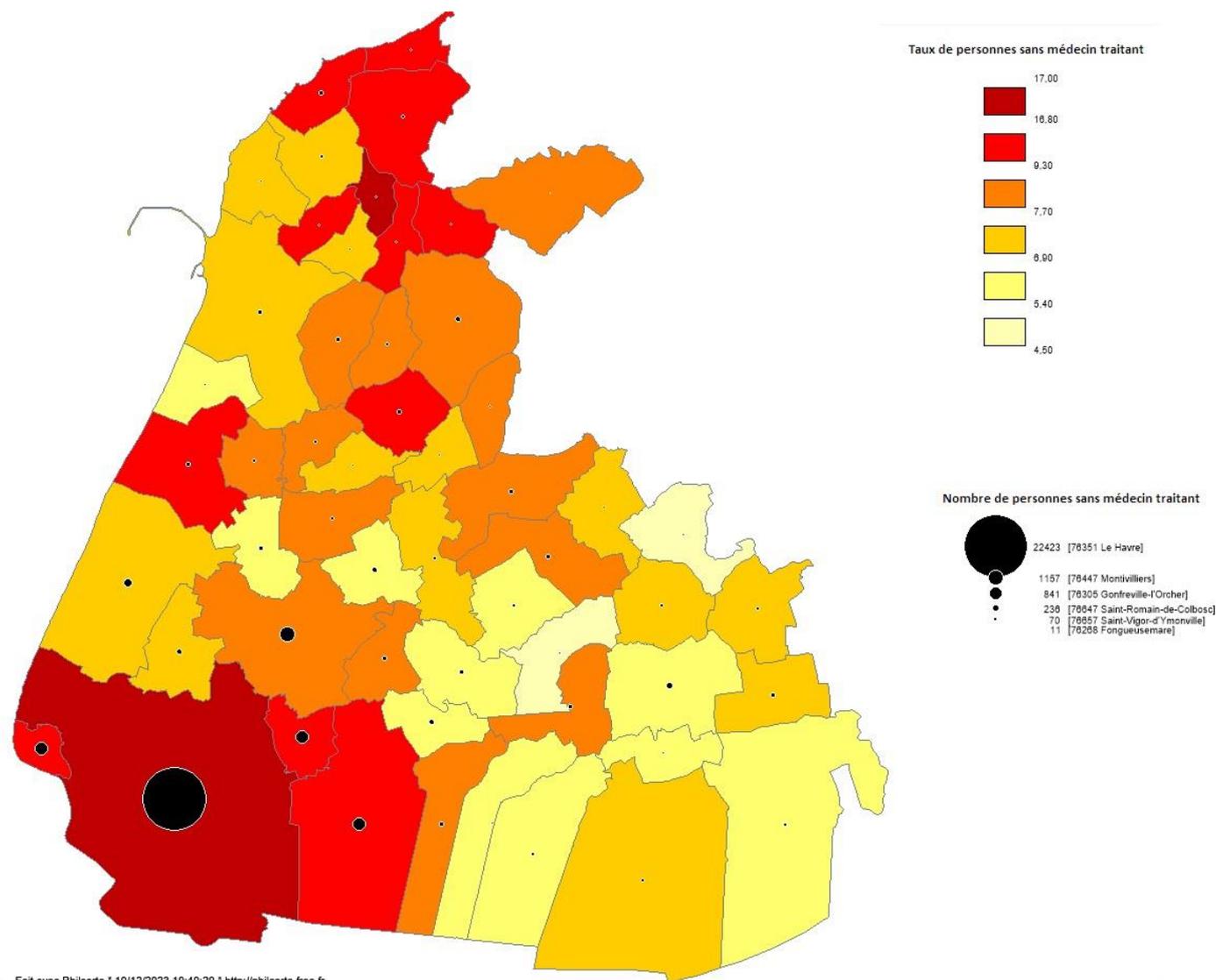
La cartographie a été réalisée avec le logiciel [Philcarto](#), mis gracieusement à disposition par M. Philippe Waniez.

Les données sur la démographie médicale ont été consultées sur site [cart@santé](#). Elles sont établies pour 2023, avec antériorité, ce qui permet d'observer les tendances à l'œuvre. Elles proviennent de la Fédération nationale des professionnels de santé.

Les données qui suivent ne concernent que les généralistes. Les difficultés d'accès aux soins ne se limitent pas aux seuls médecins traitants, loin s'en faut, mais ceux-ci sont essentiels. Ils sont le premier échelon en matière d'accès aux soins et restent l'interlocuteur des patients dans la durée. Ils jouent un rôle indispensable dans la prévention.

Ces données n'ont pour but que de fournir une information objective à l'insuffisance actuelle du nombre de médecin traitant dans notre communauté urbaine, d'interpeller les élus et la population afin que ce problème soit réellement pris en compte.

PERSONNES SANS MÉDECIN TRAITANT¹



Toutes les communes de la Communauté urbaine sont touchées, sans exception, avec une amplitude entre 4,5% et 17% de la population de référence.

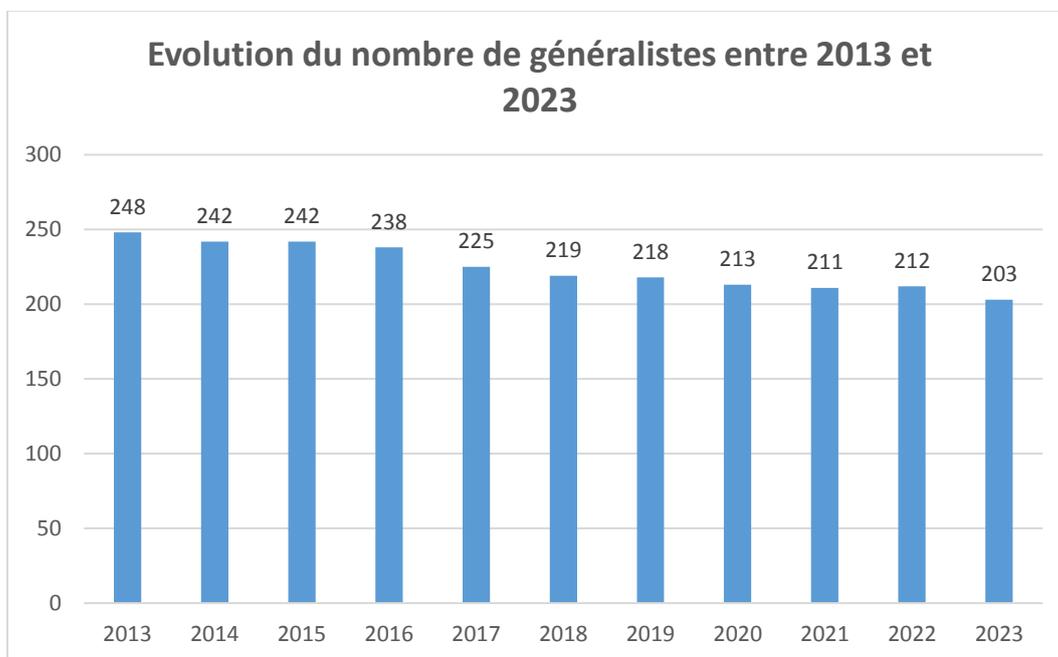
Le Havre a le plus fort taux (17%) ; avec 22 423 personnes concernées, il concentre 75% des patients sans médecin traitant de l'ensemble de la communauté urbaine.

¹ âgées d'au moins 17 ans pour lesquelles une demande de remboursement a été effectuée entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

DE MOINS EN MOINS DE MÉDECINS, MALGRÉ L'ARRIVÉE DE JEUNES PRATICIENS

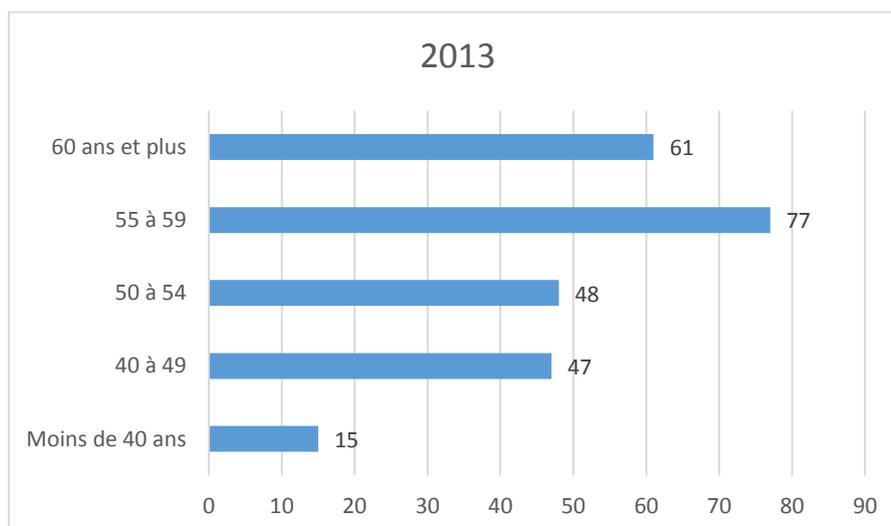
L'examen des données de cart@santé révèle une augmentation lente, mais constante, de la présence de jeunes médecins (moins de 40 ans) dans notre communauté urbaine : de 15 en 2013, ils sont 62 en 2023.

Pourtant le nombre de généralistes ne cesse de diminuer, par une érosion également lente et continue :



Ce paradoxe s'éclaire si l'on considère la pyramide des âges des médecins en exercice.

En 2013, un vieillissement préoccupant des généralistes :

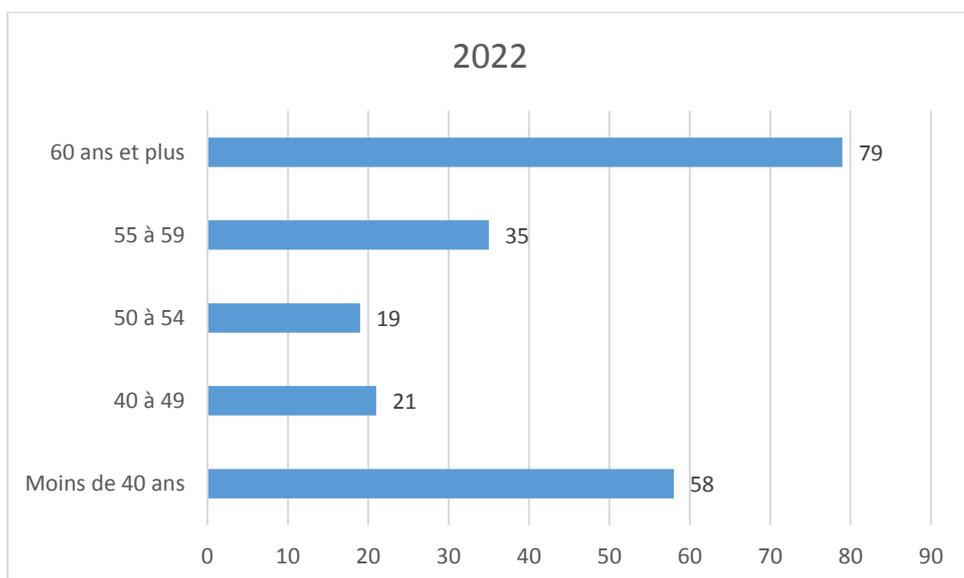


On constate un vieillissement préoccupant des généralistes, un faible effectif des moins de 40 ans : il n'y a pas de renouvellement suffisant des générations.

En 2022, la situation paraît se stabiliser :

2022 est la seule année où l'effectif des médecins ne diminue pas, il augmente même d'un praticien supplémentaire !

L'installation de jeunes médecins a réussi à équilibrer les départs. Mais la prise en compte de la pyramide des âges fait craindre que la tendance ne soit pas réellement en train de s'inverser :

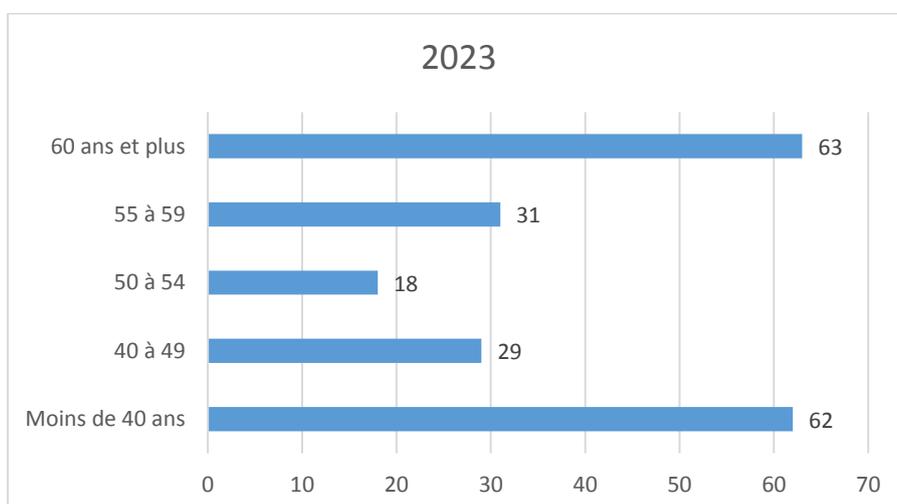


En effet, cet équilibre est obtenu grâce à l'augmentation de la tranche des 60 ans et plus, tandis que les tranches d'âges intermédiaires se sont dangereusement creusées : en 2013, on compte 172 généralistes entre 40 et 59 ans, en 2022, ils ne sont plus que 75. Si les médecins de 60 ans et plus arrêtaient tous leur activité dans un délai de 5 ans, il faudrait en moyenne 15 arrivées par an pour, simplement, maintenir l'effectif à son niveau actuel.

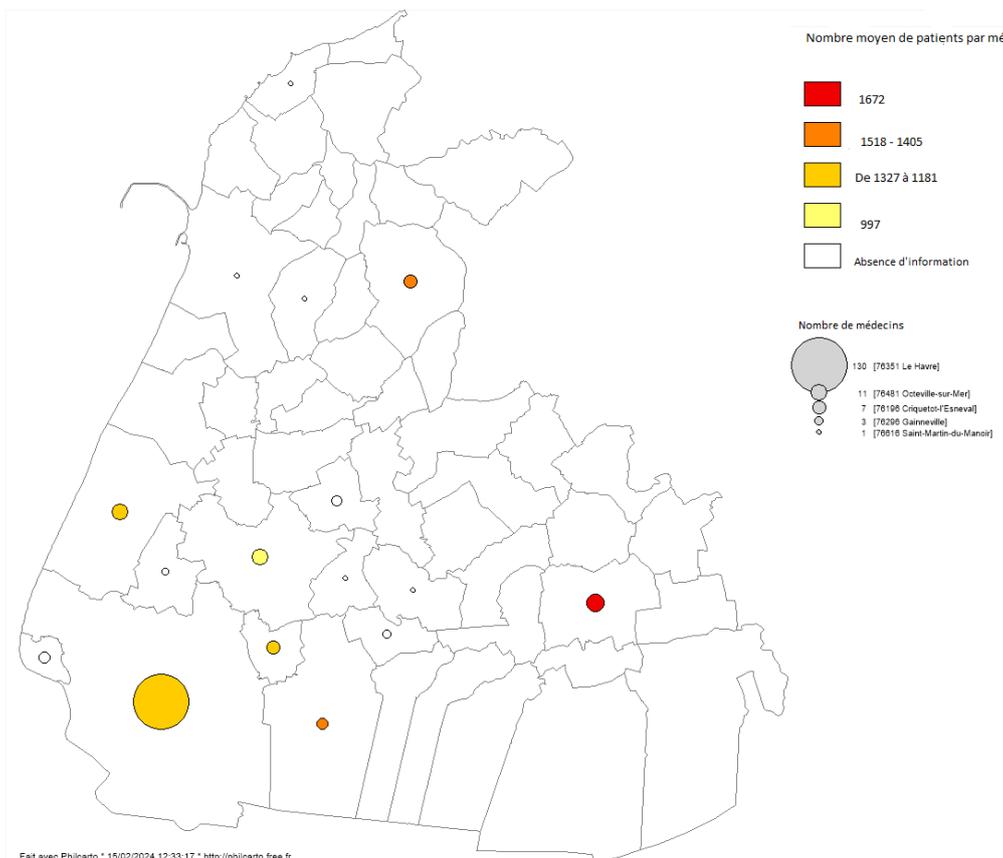
Or, l'augmentation annuelle du nombre de jeunes médecins, entre 2013 et 2022, a été en moyenne de 5,6. Il faudrait donc trois fois plus d'installations de nouveaux praticiens par an pour que la situation cesse de se dégrader.

2023, l'effectif repart à la baisse

En un an, la communauté urbaine perd 9 généralistes. Jusqu'à 49 ans, on compte 12 médecins de plus qu'en 2022, en revanche l'effectif diminue de 21 praticiens à partir de 50 ans. Si rien n'est fait, cette tendance ne peut que se poursuivre dans les années qui viennent.



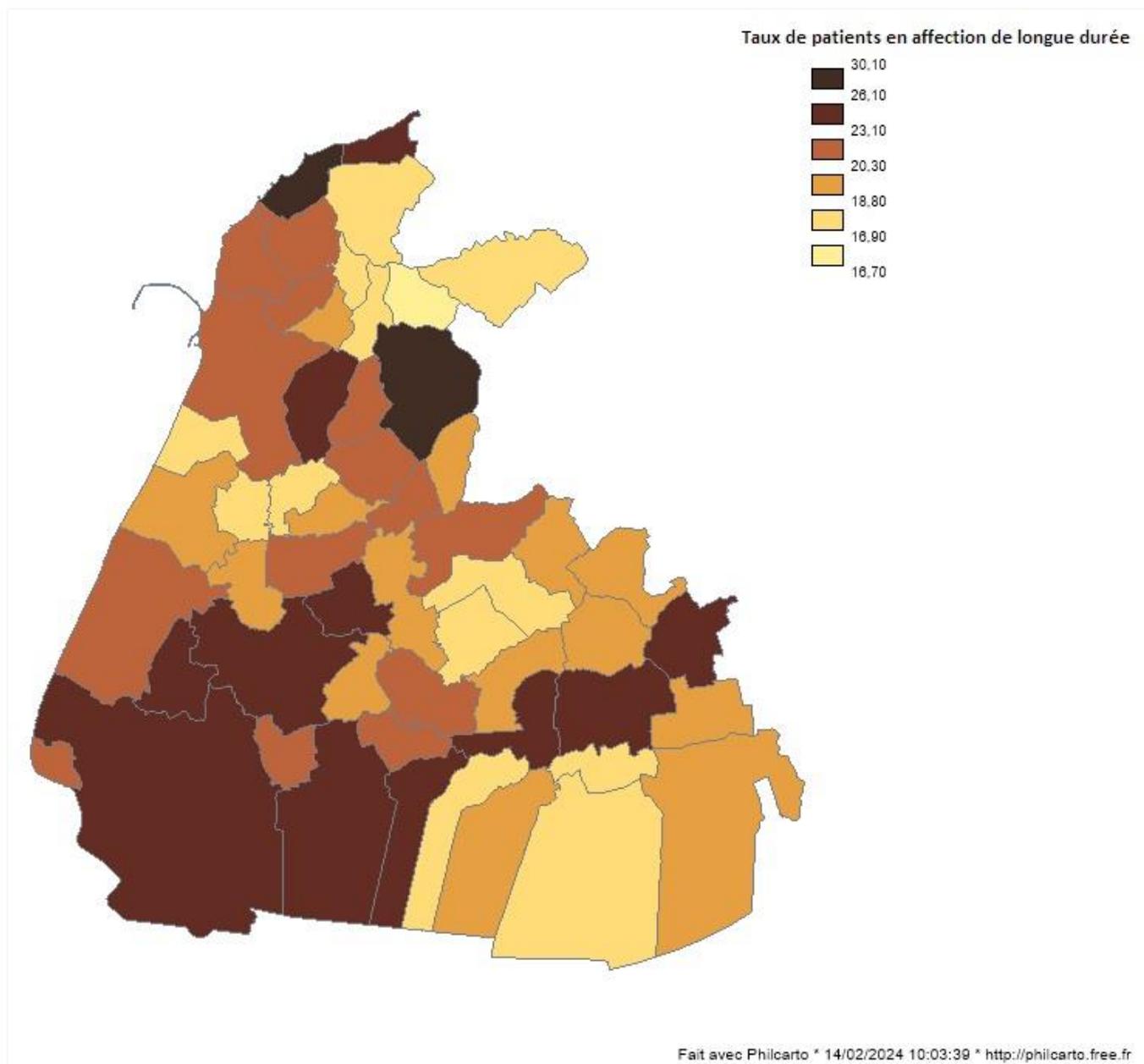
IMPLANTATION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES



Commune	Généralistes	Nombre de patients par généralistes
Criquetot-l'Esneval	7	1518
Épouville	4	
Etretat	1	
Fontaine-la-Mallet	2	
Gainneville	3	
Gonfreville-l'Orcher	5	1405
Gonneville-la-Mallet	1	
Harfleur	7	1327
Le Havre	130	1181
Montivilliers	11	997
Octeville-sur-mer	11	1267
Sainte-Adresse	5	
Saint Jouin Bruneval	1	
Saint-Laurent-de-Brévedent	1	
Saint-Martin-du-Manoir	1	
Saint-Romain-de-Colsboc	13	

Il n'y a pas de relation évidente entre le taux de patients sans médecin traitant et l'implantation de médecins généralistes dans la commune.

FRAGILITÉS : les affections de longue durée



Certaines caractéristiques des populations les fragilisent davantage face aux difficultés d'accès au médecin traitant.

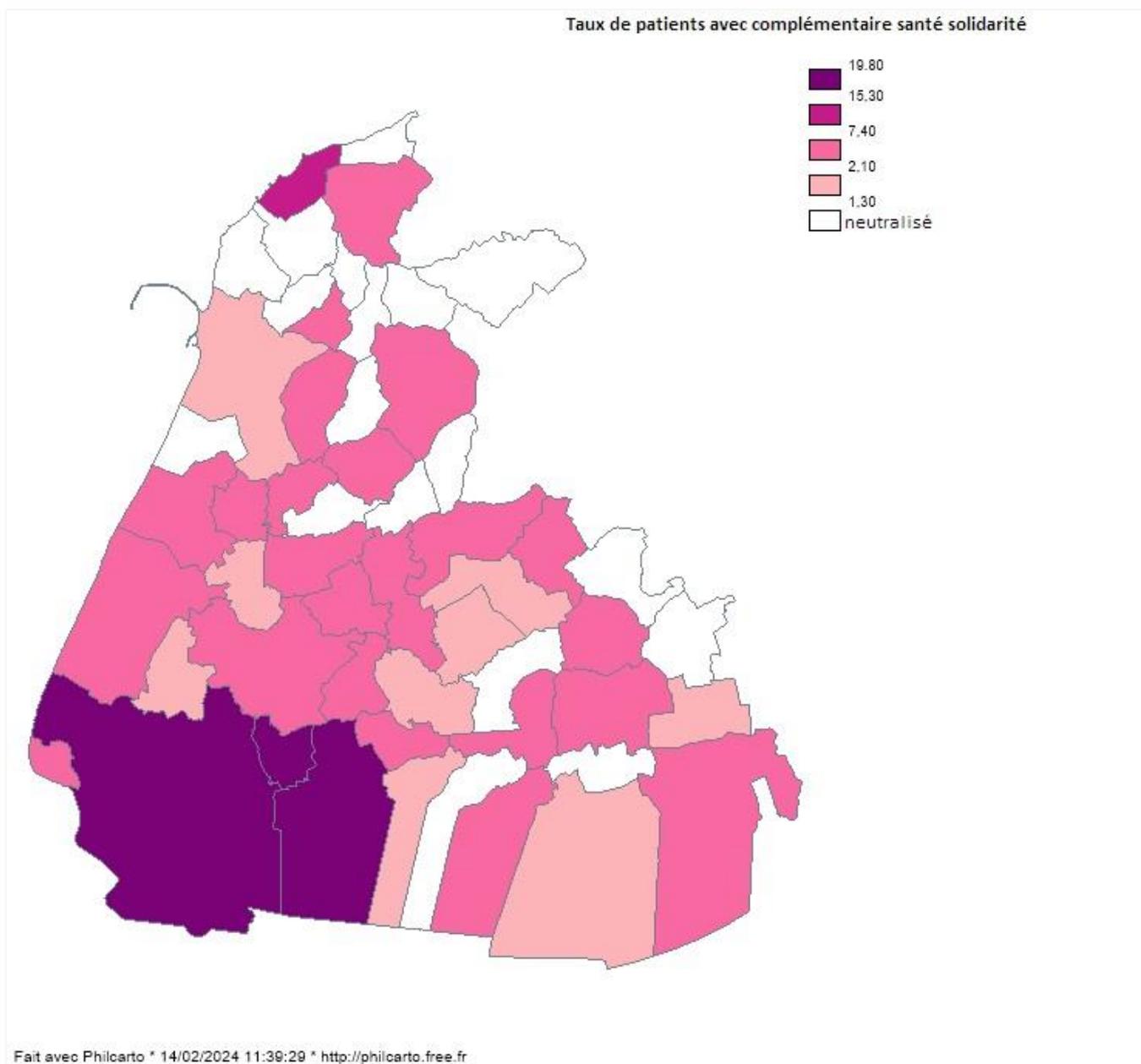
Le taux d'assurés reconnus en affection de longue durée (ALD)², qui ont donc besoin d'un suivi médical régulier, varie entre 16,7% et 30,1% à l'intérieur de la communauté urbaine.

Certaines communes cumulent un fort taux de personnes sans médecin traitant avec celui de patients en ALD, notamment dans le nord de la communauté urbaine, ainsi qu'au Havre et dans les communes à proximité.

² âgés d'au moins 17 ans pour lesquels une demande de remboursement a été effectuée entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

FRAGILITÉS : les faibles ressources

Le taux de personnes couvertes par la Complémentaire santé solidaire³

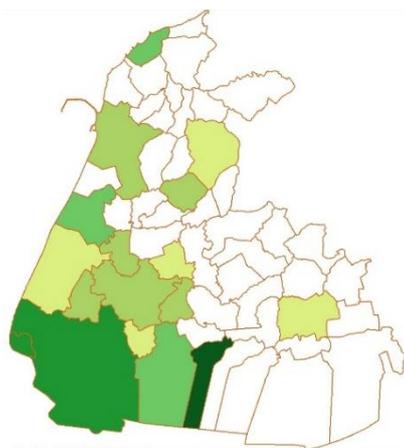


La situation est contrastée entre l'ensemble des villes du Havre (19,8% de personnes avec ALD), d'Harfleur (17,8%), de Gonfreville l'Orcher (15,3%), et les autres communes de la communauté urbaine. Les données sont neutralisées dans les communes où moins de 5 personnes sont concernées.

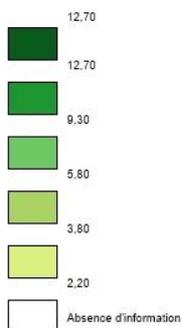
³ âgées d'au moins 17 ans pour lesquelles une demande de remboursement a été effectuée entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

FRAGILITES ET ABSENCE DE MÉDECIN TRAITANT⁴

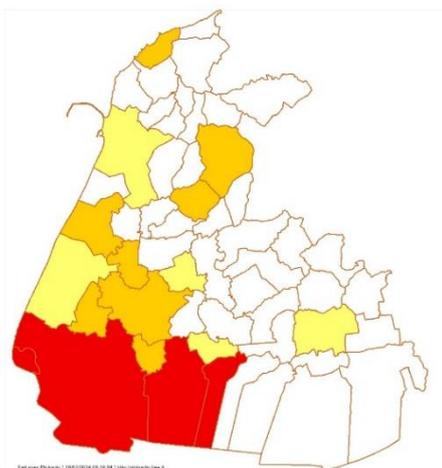
PATIENTS DE PLUS DE 70 ANS



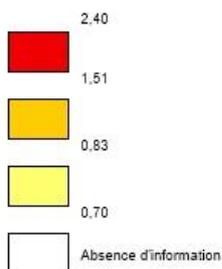
Taux de personnes de + de 70 ans sans médecin traitant



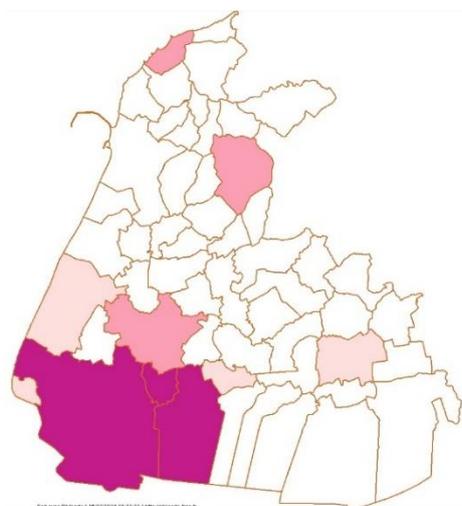
PATIENTS EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE



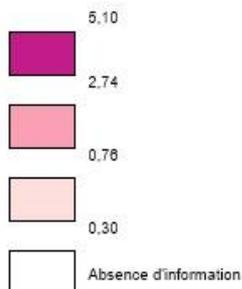
Taux de patients en ALD sans médecin traitant



PATIENTS COUVERTS PAR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE



Taux de patients couverts par la CSS



⁴ Patients d'au moins 17 ans pour lesquels une demande de remboursement a été effectuée entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023

TÉMOIGNAGES

L'association CSPLH+ a recueilli des témoignages qui illustrent les conséquences de cette situation pour la population. Ils sont extraits d'articles que vous pouvez consulter sur [notre site](#).

Les personnes se retrouvent sans médecin traitant après le départ à la retraite de leur généraliste :

« Suite au départ en retraite de mon médecin traitant, je n'en ai plus depuis plusieurs années. »

Les nouveaux arrivants dans la Communauté urbaine sont également confrontés à ce problème :

« J'ai emménagé au Havre il y a 3 ans et je n'ai toujours pas trouvé de médecin traitant »

Les personnes âgées semblent avoir plus de difficultés à se faire accepter par un nouveau médecin :

« Je suis sans médecin traitant. Trop âgée pour en trouver un nouveau. »

La situation est particulièrement aigüe pour les patients nécessitant un suivi continu :

« Absence du médecin traitant depuis plusieurs mois. Renouvellement d'ordonnance très compliqué pour une personne âgée atteinte d'une pathologie d'où nécessité d'appeler le 116-117 »

Les solutions d'urgence : le 116-117, les urgences hospitalières, et la permanence des soins non programmés :

Elles apportent une réponse immédiate, mais ne permettent pas de traiter les problèmes ni sur le fond ni dans la durée.

Le 116-117, mis en place par l'association Sextant76, ne concerne que les communes de l'ancienne CODAH, à savoir Le Havre et ses communes limitrophes. Ce dispositif a bien du mal à faire face à l'amplitude des besoins. Du côté des patients, il faut s'armer de patience, passer parfois de longues heures à attendre la communication, pour obtenir la promesse d'être rappelé à la première opportunité de rendez-vous qui va se dégager.

Les urgences de l'hôpital doivent prendre en charge des situations qui relèveraient normalement de la médecine de ville. Les consultants doivent attendre de longues heures et les soignants sont confrontés à des situations très difficiles.

Quant à la permanence des soins non programmés, théoriquement prévue pour prendre le relais des médecins traitants en soirée, elle se trouve débordée par les patients qui n'en ont pas, que ce soit pour un problème médical urgent ou pour décrocher le certificat médical indispensable pour pouvoir pratiquer une discipline sportive. Jusqu'en 2022 les files d'attente s'allongeaient le soir loin devant la porte de la Domus medica... L'association Aide médicale des urgences du Havre (AMUH) qui organise ce service a pris des dispositions pour éviter les longues attentes de plusieurs heures, debout dans le froid ou sur les marches d'escalier, quel que soit l'âge de personnes pour la plupart malades. Depuis janvier 2023, l'accès à cette permanence se fait sur rendez-vous ; cette réorganisation est rationnelle mais elle ne diminue en rien la pression de la demande. Les personnes qui ne peuvent obtenir de rendez-vous restent sans solution ou s'adressent aux urgences, dans les conditions que l'on sait, dans les cas graves.

CONCLUSION

L'examen des données chiffrées révèle un état des lieux alarmant, qui loin de s'améliorer spontanément, est promis à une aggravation certaine, à défaut d'une action vigoureuse et volontariste, opposée au laisser-faire ou à des politiques incitatives qui ne sont pas à la mesure du problème.

Le nombre de personnes sans médecin traitant, d'au moins 17 ans pour lesquelles une demande de remboursement a été effectuée entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 juin 2023, n'est que l'indicateur disponible de la situation créée par la pénurie de praticiens dans la communauté urbaine.

Il est en deça de la réalité, puisqu'il exclue les jeunes de moins de 17 ans, et toutes les personnes sans médecin traitant qui n'ont pas fait appel à l'une ou l'autre des formes de prise en charge des situations urgentes : médecins de garde, SAMU, urgences, permanences de soins non programmées... ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elles n'aient pas éprouvé de problèmes de santé. Il n'inclue pas non plus les personnes qui ont certes un médecin traitant, mais très éloigné de leur domicile, comme les nouveaux résidents au Havre qui ont gardé le leur dans leur ancienne commune... et qui doivent parfois parcourir plusieurs centaines de kilomètres pour consulter.

Par ailleurs, le nombre de généralistes recensés ne nous donne pas d'information relative quant à leur capacité de suivre des patients. Les médecins peuvent exercer une activité en dehors de leur cabinet, travailler à temps partiel, tenir des permanences dans d'autres communes...

Même si les plus forts taux de difficultés se concentrent dans les villes, et en particulier celle du Havre, toutes les communes présentent un taux positif de personnes sans médecin traitant, dont le minimum est de 4,50%. C'est donc à pour toute la communauté urbaine que les solutions doivent être élaborées. Cependant, une commune ou un groupe de communes, peuvent prendre l'initiative pour leur territoire.

La répartition des différentes indications de vulnérabilité, quant au vieillissement (les + de 70 ans sans médecin traitant), à l'état de santé (les affections de longue durée), aux ressources (la Complémentaire santé solidaire), plaident pour l'organisation d'une offre de santé prenant en compte la spécificité des lieux, pour l'accès aux consultations médicales mais aussi à la prévention. Quels obstacles : économiques, culturels, administratifs, ou relatifs à la mobilité, aux conditions de vie ...- doit-lever pour permettre le réel accès de toutes et de tous aux conditions de la santé ?

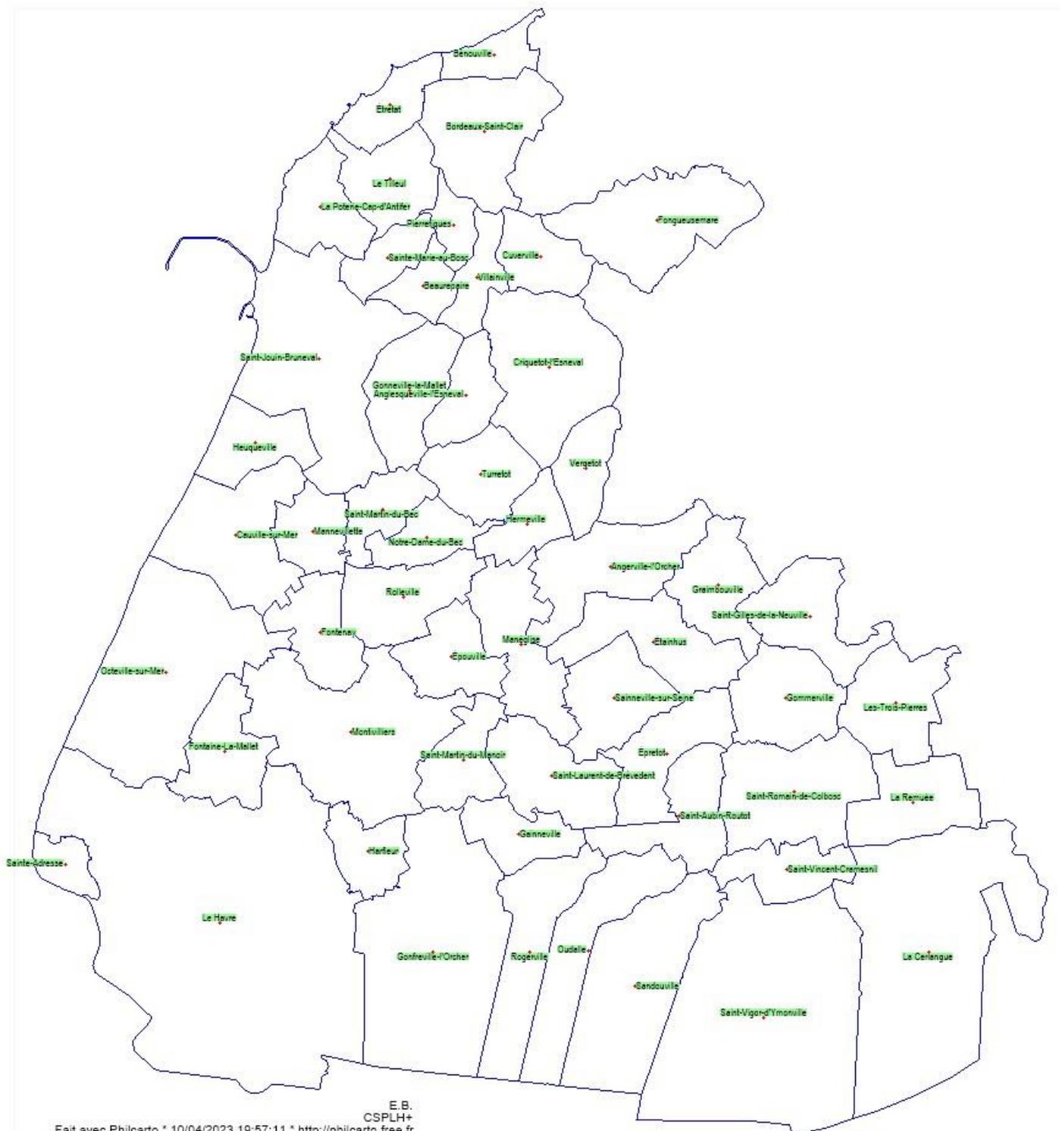
C'est le rôle du diagnostic territorial, préalable à la mise en place d'un Centre de santé, de se poser toutes ces questions.

Les dispositions à prendre en réponse aux problématiques issues de ce diagnostic définissent le projet de santé, élaboré sous la responsabilité du porteur de projet, mais visant à fédérer les contributions des élus locaux, de la population -qui doit être associée-, de l'équipe des professionnels de santé, des organismes financeurs et des autorités administratives. Le projet de santé est un facteur d'attractivité des jeunes médecins, leur proposant d'exercer dans un cadre global et dynamique.

Face à l'état d'urgence dans lequel nous nous trouvons, devant les sombres perspectives qui se dessinent pour les années futures, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que des médecins libéraux veuillent bien venir s'installer dans nos communes. Les élu(e)s, les citoyens et citoyennes doivent se saisir du problème. Nous proposons la mise en place d'un, ou plusieurs, Centre(s) de santé à mission de service public, pensé(s) en fonction des intérêts de la population, à l'échelle de la communauté urbaine, et sommes disponibles pour échanger sur ces questions.

ANNEXES

LES COMMUNES



LES DONNÉES

SMT : sans médecin traitant

ALD : affection de longue durée

CSS : complémentaire santé solidarité

NOM	Nbre SMT	%SMT	%ALD	%ALDsmt	NbreALDsmt	%CSS	%CSSsmt	CSSsmt	%smt+70	pop2020
Angerville-l'Orcher	89	7,7	20,3			2,2				1400
Anglesqueville-l'Esneval	44	8,4	21							662
Beaurepaire	27	7,1	20,07			3,4				498
Bénouville	17	14,3	24,4							182
Bordeaux-Saint-Clair	53	10,1	18,2			3,6				644
Cauville-sur-Mer	118	9,3	20,2	0,9	11	3,7			5,8	1599
La Cerlangue	72	6,7	19,6			2,6				1287
Criquetot-l'Esneval	177	8,4	26,1	0,9	19	4,4	0,8	16	2,2	2563
Cuverville	37	13,7	16,7							344
Épouville	141	6,2	25,8	0,7	17	2,4			2,9	2638
Épretot	27	4,5	18,8							784
Étainhus	82	8,9	17,8			1,5				1203
Étretat	100	10,9	30,1	1,3	12	7,4	1,8	17	6	1238
Fongueusemare	11	9	17,2							182
Fontaine-La-Mallet	168	7,4	25,7	0,9	20	1,9			3,8	2637
Fontenay	84	6,7	19,9	0,9	11	1,7			4,7	1664
Gainneville	143	6,8	22,3	0,8	17	2,7	0,5	11		2495
Gommerville	41	7,1	19,7			2,3				726
Gonfreville-l'Orcher	841	12,4	24,3	1,6	110	15,3	2,8	190	6,8	9042
Gonneville-la-Mallet	81	7,7	25,7			2,4				1376
Graimbouville	34	7,3	19,6			2,4				616
Harfleur	876	12,8	22,4	1	76	17,8	3,7	253	3	8333
Le Havre	22423	17	24,4	2,4	3107	19,8	5,1	6794	9,5	165830
Hermeville	22	7,1	22							354
Heuqueville	37	6,7	17,2							713
Manéglise	76	7,5	19,2			2,4				1265
Mannevillette	66	9	18,2			2,2				909
Montvilliers	1157	9	25,8	1	123	7	1,1	141	4,4	15500
Notre-Dame-du-Bec	28	7	19,2							449
Octeville-sur-Mer	383	7,4	21,5	0,8	42	2,1	0,3	15	3,4	6070
Oudalle	26	6,6	18,7							441
Pierrefiques	17	16,8	17,8							134
La Poterie-Cap-d'Antifer	27	7,5	22,6							453
La Remuée	77	7,4	18,8			1,3				1274
Rogerville	114	8,7	24,2	2,3	30	1,4			12,7	1668
Rolleville	73	8,1	21,8			2,1				1196
Sainneville-sur-Seine	43	6,2	16,9			1,7				852
Sainte-Adresse	878	14,3	21,6	1,9	119	3	0,7	45	9,3	7216
Saint-Aubin-Routot	80	7,7	23,1			2,9				1935
Saint-Gilles-de-la-Neuville	28	5,3	19,5							644
Saint-Jouin-Bruneval	113	7,6	20,5	0,8	12	1,6			4,5	1837
Saint-Laurent-de-Brèvedent	79	6,6	21,5			1,3				1491
Sainte-Marie-au-Bosc	25	9,4	21							367
Saint-Martin-du-Bec	43	8,7	18			2,2				637

NOM	Nbre SMT	%SMT	%ALD	%ALDsmt	NbreALDsmt	%CSS	%CSSsmt	CSSsmt	%smt+70	pop2020
Saint-Martin-du-Manoir	100	8	20			2,2			4,2	1460
Saint-Romain-de-Colbosc	236	6,6	23,7	0,7	24	4,4	0,7	24	2,4	4355
Saint-Vigor-d'Ymonville	70	7,6	18,3			1,6				1141
Saint-Vincent-Cramesnil	29	5,4	16,9							695
Sandouville	43	6,6	19			3,1				795
Le Tilleul	41	7,5	21,8							686
Les-Trois-Pierres	44	6,9	25							786
Turretot	119	9,4	21,1	1	13	2,1			4,8	1505
Vergetot	30	8,6	19,8							445
Villainville	28	11,1	18,7							282